

OFFRE COMPLÉMENTAIRE

Prestations réglementaires

Rupture conventionnelle

La rupture conventionnelle est l'un des **cas de sortie d'un salarié en CDI**.

Fondée sur un **commun accord** entre l'employeur et le salarié, la rupture conventionnelle répond à une procédure spécifique.

Nous proposons :

- Préparation du calendrier de rupture conventionnelle
- Calcul du montant de l'indemnité de rupture conventionnelle
- Etablissement du CERFA de rupture conventionnelle et envoi à la DIRECCTE
- Etablissement du bulletin de paie de sortie du salarié et incidences sociales/fiscales

Facturation : 150 crédits + 20 crédits le bulletin

Contrat permanent

Le contrat de travail permet d'initier la relation contractuelle entre l'employeur et le salarié. Il répond à des règles spécifiques, qu'il soit à durée déterminée ou indéterminée.

Nous proposons :

- En amont choix du contrat de travail (CDD/CDI) le plus adapté au salarié
- Détermination des particularités liées à l'emploi/secteur d'activité et clauses spécifiques
- Rédaction du contrat définitif selon les obligations légales et conventionnelles

Facturation : 200 crédits

Rédaction d'un avenant à un contrat de travail

Rédaction selon les informations du client.

Facturation : 100 crédits

Audit de votre process de gestion sociale Movinmotion

L'audit social permet de vérifier la **conformité des pratiques sociales** d'une structure au regard de la réglementation légale et conventionnelle.

Nous proposons :

- Analyse des différents cadres d'embauche et saisies sur Movinmotion
- Rappel de la réglementation légale et conventionnelle en vigueur sur les sujets traités
- Détermination des conséquences et risques encourus par l'employeur
- Recommandation de nouvelles pratiques le cas échéant

Facturation : sur devis

Accompagnement poussé contrôle URSSAF

Tout employeur peut faire l'objet d'un contrôle URSSAF au cours de la vie de sa structure, avec possiblement des conséquences importantes pour celle-ci.

Nous nous engageons à vous communiquer les informations demandées lors d'un contrôle URSSAF.

Grâce à l'accompagnement poussé nous proposons en plus :

- Accompagnement à distance ou sur place, assistance de l'employeur
- Recommandations suite à l'envoi de la lettre d'observation de l'Urssaf

Facturation : sur devis

Accompagnement redressement judiciaire, liquidation avec poursuite d'activité ou plan de sauvegarde

Lors de la mise en place d'un **redressement judiciaire en cours de mois**, il convient de séparer les déclarations sociales aux organismes sociaux. Cela nécessite également le fractionnement des bulletins de paie sur le mois concerné par le jugement. En théorie les déclarations sociales sont mensuelles et ne peuvent être fractionnées, il s'agit donc d'une procédure exceptionnelle.

Nous proposons :

- Échange et suivi avec le mandataire judiciaire sur le mois concerné par la décision de justice
- Pré Paramétrage du dossier pour fractionnement des déclarations sociales
- Déclaration fractionnée des cotisations sociales aux organismes sociaux
- Le fractionnement des bulletins de paie (facturation séparée pour chaque bulletin supplémentaire)
- L'envoi de l'ensemble des RIB des organismes sociaux nécessaires aux règlements des cotisations par vos soins (sauf DGFIP)
- Le récapitulatif des cotisations à verser par vos soins et celles prises en charge par les AGS.

Facturation : 300 crédits

Rédaction et mise à jour Décision Unilatérale de l'Employeur (DUE)

La DUE est un document écrit rédigé par l'employeur lui permettant d'octroyer des avantages à l'ensemble de ses salariés et qui doit être remis à chacun d'eux. Il est par exemple l'un des modes de mise en place de la complémentaire santé au sein de l'entreprise.

Nous proposons :

- Rédaction et mise à jour de la DUE selon la réglementation en vigueur

Facturation : 120 crédits la DUE + à définir selon mise à jour

Bulletins spécifiques

Pour rappel l'édition du bulletin se fait sous 3 jours ouvrés après l'envoi en édition

1. Bulletin prud'homal

Suite à une décision de justice l'employeur peut être amené à établir un **bulletin de salaire prud'homal**, répondant à un traitement social et fiscal spécifiques.

Nous proposons :

- Récupération en amont des informations nécessaires à l'établissement du bulletin prud'homal
- Etablissement du bulletin prud'homal en concertation avec l'avocat

Facturation : 230 crédits + 20 crédits le bulletin

2. Bulletin transactionnel

Suite à une rupture de contrat de travail l'employeur et le salarié peuvent convenir de l'**octroi d'indemnités transactionnelles**, répondant à un traitement social et fiscal spécifiques.

Nous proposons :

- Récupération en amont des informations nécessaires à l'établissement du bulletin transactionnel
- Etablissement du bulletin transactionnel

Facturation : 130 crédits + 20 crédits le bulletin

3. Bulletin de départ à la retraite

Le **départ à la retraite** d'un salarié peut se faire volontairement ou sur décision de l'employeur. Le bulletin de paie répond à un traitement social et fiscal spécifiques.

Nous proposons :

- Récupération en amont des informations nécessaires à l'établissement du bulletin de départ à la retraite
- Etablissement du bulletin de départ à la retraite

Facturation : 80 crédits + 20 crédits le bulletin